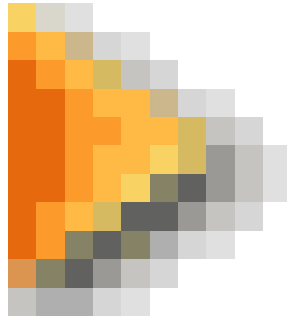


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4471>



Compte-rendu du CTSD du 10 octobre 2013

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: dimanche 10 novembre 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DÉPARTEMENTAL DU 10 OCTOBRE, QUELQUES ECHOS



Encore un drôle de CTSD que celui qui s'est tenu le 10 octobre dernier pour dresser le bilan de la rentrée 2013 dans les établissements de Saône-et-Loire. Monsieur le DASEN semblait pressé d'en finir au point d'en oublier quatre des cinq points qui devaient être traités.... Mais c'était sans compter sur la vigilance du SNES-FSU.

Dès le début du CTSD, le DASEN a reconnu que la rentrée 2013 n'était pas idéale, pour s'en justifier aussitôt en arguant que nous sommes dans une période « de reconstruction » et que cette rentrée était « techniquement difficile ». Ce que nous ne saurions nier, puisque nous avons passé les dernières années à batailler contre des politiques qui mettaient à mal le système éducatif. Mais si tout ne va en effet pas bien, nous répète à l'envi M. François-Marie Perrin, tout va aller mieux... Il faut être patient, et confiant...

Chat échaudé craignant l'eau froide, il faut bien avouer que le SNES-FSU a quelques difficultés à être l'un et l'autre... Et nous ne sommes pas sûrs que le maximum soit fait aujourd'hui pour remédier aux dégâts d'hier... La note de vie scolaire est toujours en vigueur (cf. également p. 4), le livret de compétences n'a pas bougé non plus et la réforme des lycées, dont les effets positifs annoncés par les autorités se font toujours attendre - alors que ses conséquences délétères sont, elles, patentées - court encore. Le C.I.O. de Digoïn a disparu, mais le DASEN estime avoir géré au mieux le dossier et rappelle, ce qui est exact, que les services de l'Éducation nationale ne portent pas la responsabilité de la remise en cause de l'hébergement des services d'orientation. Le DASEN rappelle qu'est visé, à terme, un rapprochement de ces services avec tous ceux qui concernent l'insertion professionnelle et l'emploi... Le dossier est national, et nous espérons que nos collègues C.O.Psy. seront entendus...

Si l'on revient aux conditions de la rentrée, le DASEN attribue un certain nombre de difficultés à la remise en place des « terrains de stages ». Les collègues TZR ont en effet souvent fait les frais de l'installation prioritaire des stagiaires, qui assurent un nombre d'heures bien supérieur à ce que préconise le SNES-FSU (à savoir un retour à un tiers temps).

Au final, la DSDEN a distribué un peu plus de 27 000 heures dans les lycées (avec 10,5% d'HSA) et 26 742 heures en collèges (dont 7,5% d'HSA), des dotations lycées qui s'avèrent d'ailleurs supérieures à celles que le département avait reçues du rectorat en janvier dernier. Comme quoi, quand il faut des heures, le rectorat peut en trouver.

Le second degré accueille 21 672 élèves. Si le nombre d'élèves dans les collèges reste stable, le DASEN se réjouit de l'augmentation du nombre de lycéens dans les filières générales et technologiques, augmentation qui concerne principalement les classes de seconde (+ 6%) et regrette que notre académie ne soit pas de celles qui expérimentent le passage sur décision des familles plutôt que des conseils de classe. Cet afflux a entraîné la création de 7 classes de seconde supplémentaires entre juin et septembre, pour accueillir 270 élèves de plus que ceux prévus en janvier ... Le SNES-FSU rappelle les inquiétudes et les demandes de moyens formulées lors de la préparation

de rentrée, que le DASEN n'avait pas voulu entendre, mais qui s'avèrent pourtant pertinentes aujourd'hui... Le SNES-FSU insiste sur le fait que prévoir les moyens dès janvier, comme il le préconisait, aurait permis d'offrir de meilleures conditions de travail aux élèves et à leurs enseignants. Le DASEN maintient qu'il était préférable d'attendre pour être « près de la réalité » et mieux s'y adapter... Les collègues contraints d'accepter les HSA générées par ces créations de dernière minute apprécieront... Le SNES-FSU n'est pas convaincu, par ailleurs, qu'il y ait lieu de se réjouir de l'augmentation des taux de passage en LGT, et demande des suivis de cohorte, craignant que cet « indicateur » ne pilote plus qu'il n'évalue.



Fédération Syndicale Unitaire

Le DASEN semble par ailleurs aspirer à la disparition de nombreuses structures de l'enseignement professionnel, pour offrir un service qui, dit-il, « corresponde aux nécessités ». Quels critères décideront de ces « nécessités », cela reste à voir... La FSU ne pense pas que la raréfaction -voire la disparition- des filières de l'enseignement professionnel soit la meilleure façon de répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

Le DASEN porte le même regard sur les SEGPA, et continue d'asséner que le nombre de places proposé en Saône-et-Loire est trop important... Mais comment accueillir efficacement des élèves en grande difficulté sans ces dispositifs quand, en collège, la moitié des élèves travaillent dans des classes de plus de 24 élèves et que 21% subissent des effectifs égaux ou supérieurs à 27 élèves ? Les services de l'Éducation nationale semblent penser que la difficulté scolaire se résoudra d'elle-même. Vraiment, il va falloir montrer plus que de la confiance et de la patience et opter pour la foi aveugle du charbonnier pour conserver notre optimisme...

En attendant, le DASEN promet que des solutions seront trouvées pour les 150 à 200 élèves sans affectation à l'issue de la classe de troisième...

Le DASEN informe ensuite les organisations syndicales que le mode de calcul des dotations pour les collèges va être modifié, et que les enveloppes attribuées seront effectivement « globales », sans fléchage pour les langues, les labos, les groupes... etc. Aux établissements de faire leurs choix pour répartir cette dotation ! On subodore que la gestion de la pénurie au plus près du terrain favorisera un climat aussi serein dans les collèges que dans les lycées où la méthode s'applique déjà... Par ailleurs, même si cela n'a pas été confirmé officiellement, les lycées devraient de nouveau être gérés par le rectorat à partir de janvier prochain. Confirmation sans doute lors du prochain Comité Technique Académique le 15 novembre.

La vigilance sera donc plus que jamais de mise. Le SNES 71 organisera, comme l'an passé, un stage sur les CA et la DHG qui vous aidera à y voir plus clair. Ses représentants au CTSD (et au CTA) continueront de compter sur les informations que chacun donnera pour intervenir auprès des services de la DSDEN lors des séances de travail préparant la rentrée 2014.

Pour en finir sur les moyens, le DASEN précise que l'enveloppe AED a diminué, ce qui a abaissé les quotités de service de nombreux postes dans le département. L'enveloppe AVS est quant à elle restée stable mais le nombre de postes ayant augmenté, on retrouve là aussi des baisses de quotités de service. L'intervention du SNES-FSU aura quand même permis à une collègue AVS qui avait vu son contrat amputé de 20% début septembre, de retrouver un temps complet. Ouf, on n'est pas venus pour rien !